



Rivière-à-Pierre
une histoire de cœur

Le Ripierrois

journal municipal



Juin 2026

*Nous vous souhaitons,
un bel été à tous !*

Table des matières

Table des matières, heures, coordonnées, parutions	2
Gens de chez nous	3
Mot du maire	4
Séance du conseil en bref	5-6
Avis public	7-8
Faits saillants	9
Urbanisme	10
Service d'incendie	11
Récolo	12
Vie communautaire	13-14
Les loisirs et culture de R-A-P	15
Chronique de la FADOQ	16
Babillard	17
Bottin téléphonique	18
Calendrier des activités à venir	19

Heures d'ouverture des bureaux

Lundi au vendredi : 9 h 00 à 12 h et 13 h à 16 h 00

830, rue Principale, Rivière-à-Pierre, G0A3A0 418-323-2112

Prochaine date de parution

31 juillet 2026 | date de tombée 24 juillet 2026

Les gens de chez nous

Le 11 juin dernier, plusieurs enfants de chez nous ont franchi une grande étape de leur parcours en célébrant la fin de leurs études primaires.

Nous souhaitons féliciter chaleureusement tous ces jeunes qui ont travaillé fort pour obtenir leur diplôme. Leur persévérance, leurs efforts et leur détermination les mèneront maintenant vers une nouvelle aventure : le secondaire.

Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans cette prochaine étape et un avenir rempli de belles réalisations.

Bravo à tous nos finissants du primaire ! 🎓



Léane Borgia



Emrick Fiset



Yoan Langlois



Noémie Bouchard

Un merci spécial à l'OPP pour l'organisation et Général et filles ainsi qu'à Sandra Hardy pour la commandite des décorations 🎉 Crédit photo Cyndie Bouchard

🎤 Portrait d'un nouveau résident : Mathieu Vanbeselaëre



Originaire du nord de la France, Mathieu a d'abord fait carrière comme musicien et enseignant en musique avant de se réorienter vers le développement web et la programmation informatique.

Installé au Québec depuis 2021, il travaille aujourd'hui comme responsable technique en développement de sites web et d'applications.

Passionné de voyages, de nature, de microbrasseries, de sciences, de musique et de technologie, Mathieu s'intéresse également à l'histoire, à la géopolitique et aux enjeux sociaux.

C'est lors d'un séjour en Airbnb à Rivière-à-Pierre qu'il est tombé sous le charme du village, de ses paysages et de sa qualité de vie. Quelques mois plus tard, l'occasion s'est présentée d'y acheter une maison et il s'y est installé en juin 2025.

Merci à Mathieu d'avoir partagé son parcours avec nous et bienvenue dans notre belle communauté ! 😊

Merci également à Alexe Morin, présidente du Comité des nouveaux arrivants pour la réalisation de cette entrevue.

Mot du maire



Mot du maire

Bonjour à vous tous, Ripierrois(es),

Et nous voilà déjà arrivés à la période estivale.

Le balayage des rues est enfin commencé. À mon avis, il aurait dû être effectué plus tôt. En raison de la température, les échéanciers ont été retardés. Nous allons toutefois tenter de trouver une solution pour les prochaines années afin que nous ne soyons pas toujours les derniers à recevoir ce service.

Des travaux de réfection de ponceaux débuteront très bientôt sur la rue du Lac-Vert, avant la période des vacances de la construction.

Le 13 juin dernier a eu lieu la première édition du Relais pour la vie à Rivière-à-Pierre. Bien que notre responsable de l'évènement, Sara, n'ait disposé que de quelques semaines pour préparer l'évènement, cette première édition mérite des félicitations. 🙌🙌 Un montant de 1 600\$ a été remis au Relais pour la vie de Portneuf.

Le 20 juin dernier avait lieu le BBQ de la municipalité. Bien que Dame Nature n'ait pas été tout à fait au rendez-vous, ce qui a obligé à modifier quelque peu les activités prévues, la participation de la population a été très bonne. Ce fut une belle occasion de se rencontrer dans une ambiance conviviale et de discuter avec les élus et les employés municipaux.

Merci à La Cuisine Gourmande qui, encore une fois, a mis la main à la pâte pour préparer ce repas, servi de façon très agréable par vos élus ainsi que par les employés municipaux.

Une réflexion mérite d'être faite concernant un possible jumelage de ces deux activités pour les prochaines années.

À l'occasion de la fête de la Saint-Jean, merci aux bénévoles de l'OTJ pour cette belle journée sous le préau. Une belle participation des jeunes et de leurs parents a été observée en après-midi. En discutant avec les responsables, il ressort qu'il faudra réfléchir à une façon d'intéresser davantage nos plus grands au repas et à la soirée. Malgré tout, il faut souligner les nombreux efforts et le travail de ces bénévoles pour organiser notre fête nationale.

Soyons fiers d'être Canadiens français, Québécois! 😊

Je continue de travailler afin de faire avancer plusieurs dossiers pour notre communauté. Nous devons cependant respecter le temps et le rythme propres à chacun de ces dossiers.

En terminant, je vous souhaite un excellent été, de belles vacances à ceux qui en profiteront, et surtout, prenez le temps de profiter de notre magnifique municipalité.

Daniel Cauchon, maire

Séance du conseil en bref

Décisions du conseil municipal - SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2026

Afin de tenir les citoyens informés des principales décisions prises par le conseil municipal, la Municipalité de Rivière-à-Pierre présente un résumé des résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 8 juin 2026.

1.6 Autorisation de paiement des dépenses du mois de mai 2026

Le conseil a autorisé le paiement des dépenses du mois de mai 2026 totalisant 97 317,08 \$, conformément à la liste déposée.

1.7 Présentation et dépôt du rapport financier consolidé et du rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

Le conseil a pris acte du dépôt du rapport financier consolidé 2025 présenté par la firme Mallette et a reconduit cette dernière à titre d'auditeur indépendant pour la vérification des états financiers de 2026.

1.8 Retour au surplus libre – PTI 2025

Une somme résiduelle de 13 956 \$ provenant du PTI 2025 a été retournée au surplus libre afin de pouvoir être réaffectée à de futurs besoins municipaux.

1.9 Embauche de M. Balimuacha Selemani à titre de préposé saisonnier

Le conseil a procédé à l'embauche d'un préposé saisonnier afin de soutenir les travaux et les activités des services municipaux durant la saison estivale.

1.10 Mandat de représentation juridique – Morency société d'avocats s.e.n.c.r.l.

Le conseil a mandaté Morency société d'avocats s.e.n.c.r.l. afin de représenter la Municipalité dans les procédures judiciaires actuellement en cours.

3.1 Octroi de contrat – Remplacement d'un ponceau – Chemin du Lac-Vert près du Domaine Lizotte

Contrat accordé à Transport Alain Carrier inc. au montant de 24 824 \$, plus les taxes, pour le remplacement d'un ponceau prévu au PTI.

3.2 Octroi de contrat – Remplacement d'un ponceau – Intersection de la rue du Lac-Vert et de la rue de l'Église Est

Contrat accordé à Transport Alain Carrier inc. au montant de 22 900 \$, plus les taxes, pour le remplacement d'un ponceau.

3.3 Octroi de contrat – Travaux d'enrobé bitumineux sur divers segments du territoire municipal

Contrat octroyé à Asphalte St-Ubalde inc. au montant de 85 852,06 \$, plus les taxes, pour des travaux d'asphaltage financés conformément aux programmes applicables.

3.4 Attestation des frais encourus et du montant de l'aide financière reçue ou à recevoir – Programme d'aide à la voirie locale (Volet Entretien) – Année 2025

Le conseil a confirmé des dépenses admissibles de 10 304 \$ et une aide financière de 10 304 \$ dans le cadre du PAVL.

Séance du conseil en bref

4.1 Demande de modification de zonage – 243, rue de l'Église Ouest (lot 5 223 236) – Recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme

Le conseil s'est montré favorable à la poursuite de l'analyse de la demande et a mandaté l'administration pour préparer le projet de règlement requis.

4.2 Demande de dérogation mineure – Propriété située au 474, rue du Lac-Vert (lot 6 702 761)

Le conseil a accordé la dérogation mineure conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.

5.1 Résolution concernant le Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (PHTARL) – Volet 1

La Municipalité a choisi de ne pas adhérer au programme. Les ménages admissibles pourront bénéficier de l'aide directement par les organismes responsables.

5.2 Nomination des membres du comité consultatif en environnement

Le conseil a nommé les membres du comité consultatif en environnement, qui agira à titre d'instance de réflexion, de consultation et de recommandation.

6.1 Adoption du règlement numéro 507-26 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

Le conseil a adopté le nouveau Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux conformément aux exigences de la loi.

Le présent document est diffusé à titre informatif afin de présenter un résumé des principales décisions prises lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 8 juin 2026. Il ne remplace pas le procès-verbal officiel, lequel sera soumis pour adoption lors d'une séance subséquente du conseil municipal. En cas de divergence entre le présent résumé et le procès-verbal adopté, ce dernier prévaut.

Vos élus.e.s



Daniel Cauchon
Maire
daniel.cauchon@riviereapierre.com



Cindy Cantin
Poste 1

poste1@riviereapierre.com



Daniel Tremblay
Poste 2

poste2@riviereapierre.com



François Bélanger
Poste 3

poste3@riviereapierre.com



Jacquelin Goyette
Poste 4

poste4@riviereapierre.com



Sylvain Landry
Poste 5

poste5@riviereapierre.com



Cynthia Vigneault
Poste 6

poste6@riviereapierre.com

Avis Public

Nous invitons toute la population à s'abonner à notre page Facebook!

Pourquoi? Parce que toutes les informations sur les programmations, les informations importantes, les événements à venir, le journal et bien plus seront publiées sur notre page Facebook.

Restez informés, restez connectés!

Comment s'abonner à notre page Facebook



Municipalité de Rivière-à-Pierre

1

Ouvrir Facebook

Rendez-vous sur Facebook via votre navigateur ou l'application mobile.

2

Rechercher notre page

Dans la barre de recherche, tapez « Municipalité de Rivière-à-Pierre ».

3

Cliquer sur « S'abonner »

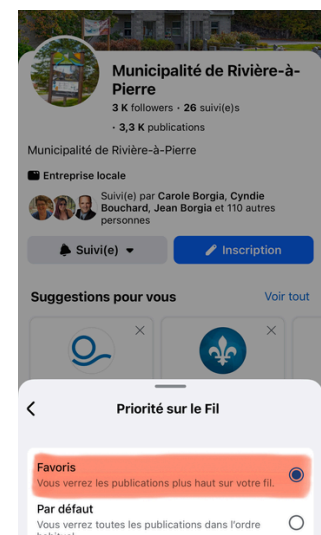
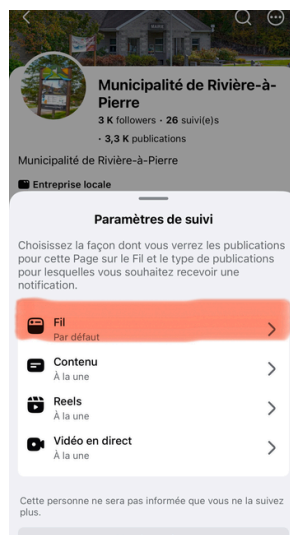
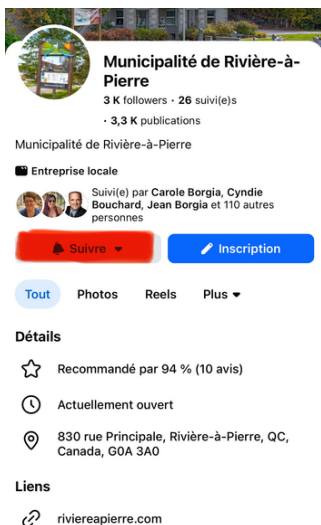
Une fois sur notre page, cliquez sur le bouton « S'abonner » ou « Suivre ».

4

Activer les notifications

Cliquez sur « Abonné(e) » puis « Notifications » pour ne rien manquer!

Activez les notifications pour recevoir toutes nos publications en priorité – programmations, événements, journal et informations importantes!




Avis Public

Important!

Conformément au règlement no 540-24, toute personne désirant mettre une embarcation nautique à l'eau doit obtenir les permis requis au préalable.

Les formulaires de demande sont disponibles au bureau municipal de Rivière-à-Pierre ainsi que sur notre site web à l'adresse suivante : www.riviereapierre.com

Merci de contribuer à la protection de nos plans d'eau!



Protection des lacs Vert, de la Ferme, du Milieu et Morasse
Formulaire de demande de permis d'accès - RGL 540-24

matricule du compte de taxe:

Nom du demandeur:

Adresse résidence Rivière-à-Pierre:

Adresse résidence de correspondance:

No Téléphone:

Quartier:

Permis saisonnier 2026

Le permis saisonnier est accordé uniquement aux gens ayant une adresse à Rivière-à-Pierre.

Permis temporaire valide 7 jours


Embarcation

# Tarif	Type	Marque	Puissance (HP)	Immatri-culation + Photo-copie obligatoire	Couleur	
#1. Embarcation non motorisée - 20\$						-
#2. Embarcation moins de 10 HP - 20\$						-
#3. Embarcation de 10 à 99 HP - 40\$						-
#4. Embarcation de 100 à 199 HP - 60\$						-
#5. Embarcation de 200 HP et plus - 100\$						-
Non motorisé < 0 HP						-
						TOTAL

Réserve à la municipalité	Type de paiement	Date	No reçu	# vignettes

Signature du demandeur _____ Date _____

TRANSMETTRE VOTRE FORMULAIRE À L'ADRESSE COURRIEL : reception@riviereapierre.com



Protection des lacs Vert, de la Ferme, du Milieu et Morasse

ATTESTATION D'EXEMPTION DE LAVAGE PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

ENGAGEMENT

Nom en lettres moulées _____ Adresse _____

Le lavage des embarcations est obligatoire si ceux-ci quittent et vont sur d'autres cours d'eau à l'extérieur de la municipalité.

Il est de la responsabilité du citoyen de passer par la station de lavage pour éviter l'intrusion d'espèces aquatiques exotiques envahissantes dans nos lac et cours d'eau.

J'atteste que l'embarcation et la remorque identifiées au formulaire de demande de permis d'accès n'ont pas été mise à l'eau sur un autre plan d'eau que ceux désignés ci-haut.

Je m'engage à obtenir, avant la mise à l'eau, un certificat de lavage de l'embarcation et de la remorque si celles-ci ont été mise à l'eau sur un autre plan d'eau.

Signature _____

Date _____

Station de lavage

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi : **9 h à 15 h**

Samedi : **9 h à 12 h**

Nettoyage de la coque du bateau seulement

Sur prise de rendez-vous seulement

48 h à l'avance (avant jeudi 16 h)

418 323-2112 poste 0

reception@riviereapierre.com

Faits saillants

Le Prix du patrimoine



Le mois dernier, lors de la soirée des Lauréats de la MRC, la Municipalité a eu l'honneur de recevoir le prix

« Préservation et mise en valeur du paysage ». Ce fut une grande fierté de voir nos efforts reconnus et de pouvoir mettre en lumière la richesse de nos paysages ainsi que la beauté de notre patrimoine.



Cette distinction témoigne de la valeur exceptionnelle de notre milieu et de l'importance que nous accordons à sa préservation pour les générations actuelles et futures.

Urbanisme

Bande riveraine

De nouvelles règles pour protéger nos lacs

Depuis le 1er mars 2026, le Règlement sur les activités en milieux humides, hydriques et sensibles (RMUN) est en vigueur partout au Québec. Ce règlement s'ajoute au Règlement de zonage de la Municipalité de Rivière-à-Pierre. Les deux règlements se complètent et, lorsqu'une exigence est plus restrictive, c'est celle-ci qui s'applique.

La bande riveraine est la zone naturelle située en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau. Sa largeur est de 10 mètres, ou de 15 mètres lorsque la pente est de 30 % et plus ou lorsqu'elle présente un talus. Dans cette bande, la végétation naturelle doit être conservée. Il est notamment interdit de tondre la pelouse, ainsi que de couper, tailler ou retirer la végétation, y compris les arbres et les arbustes. L'ensemencement et la plantation d'espèces exotiques envahissantes y sont également interdits.

Chaque terrain riverain peut toutefois bénéficier d'un seul accès au plan d'eau. Cet accès peut comprendre une ouverture d'une largeur maximale de 5 mètres ainsi qu'un sentier, un escalier ou une passerelle, selon les conditions prévues par la réglementation. À Rivière-à-Pierre, un permis municipal est requis pour la coupe d'arbres et l'aménagement d'un accès au plan d'eau.

Avant d'entreprendre des travaux en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau, communiquez avec le service de l'urbanisme.

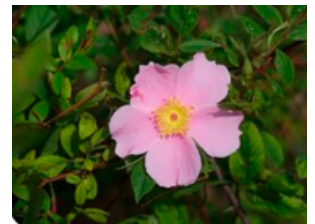
Pour prendre rendez-vous communiquez au 418-323-2112 poste 24

Références : RMUN (art. 17, 73 et 158) et Règlement de zonage de Rivière-à-Pierre, chapitre 13.

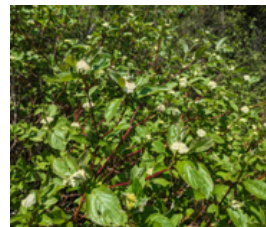
Voici quelques plantes indigènes favorables



Myrique baumier



Rosier palustre



Cornouiller stolonifère



Viorne trilobée



Sureau blanc

Service incendie



Parlons prévention – Accès aux bâtiments

Savez-vous que votre municipalité a une réglementation sur les dimensions des voies d'accès pour vous rendre à votre domicile ? En 2023, votre municipalité a adopté le règlement 530-23 article 3.1.2.7 – Accès au bâtiment.

Accès au bâtiment

- 1) Les véhicules du service incendie doivent avoir directement accès à au moins une façade de tout bâtiment par une rue, une cour ou un chemin, conformément aux exigences en vigueur lors de sa construction ou de sa transformation.
- 2) Les accès privés qui permettent d'accéder aux bâtiments doivent :
 - Avoir une largeur libre d'au moins 6 mètres (20 pi);
 - Avoir une hauteur libre d'au moins 5 mètres (16 pi);
 - Comporter une pente maximale de 12% sauf dans un rayon de 30 mètres d'une intersection où elle doit être inférieure à 5%;
 - Être conçus de manière à résister aux charges dues au matériel de lutte contre l'incendie;
 - Être revêtus d'un matériau permettant l'accès sous toutes les conditions climatiques;
 - Être dégagés en tout temps.

Les bâtiments dont l'accès se trouve sur des accès privés ayant une difficulté d'accès pour les équipements du service d'incendie sont réputés ne pas bénéficier de la protection du Service de sécurité incendie.

Le directeur du service de sécurité incendie peut statuer qu'un accès privé ne permet pas un accès adéquat et efficace afin de permettre toute intervention sous sa responsabilité pour des raisons topographiques, de capacité portante de la route ou d'un ponceau, de la largeur du chemin privé, etc. Dans de tels cas, il peut aviser le propriétaire du bâtiment et lui demander d'effectuer les correctifs nécessaires.

Parlons prévention - Les secours adaptés

Saviez-vous que votre Service Incendie a besoin de votre aide afin de tenir ses dossiers à jour?

En effet, afin de permettre une évaluation optimale, il est important que votre Service Incendie soit au fait des besoins particuliers ou spécifiques de certains citoyens. Dans le but de dresser une liste non-exhaustive, les citoyens pouvant nécessiter une aide particulière lors d'une évacuation d'urgence devraient, sur une base volontaire bien sûr, en faire mention à leur Service Incendie en précisant la nature de l'aide nécessaire, que ce soit pour eux même ou un membre de leur famille. Ces renseignements, traités de façon confidentielle, permettront d'offrir une meilleure réponse lors d'interventions d'urgences et permettront aux pompiers d'agir plus adéquatement selon les besoins du citoyen.

Voici quelques exemples de situations pouvant nécessitant une aide particulière :

- Le trouble du spectre de l'autisme (TSA)
- Personne à mobilité réduite (chaise roulante permanente etc.)
- Personne aveugle, malentendante, muette etc.
- Etc.

Aidez-nous à vous aider en cas d'urgence en communiquant avec nous aux coordonnées ci-dessous.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous au :
Courriel du directeur : incendiesisem@lac-aux-sables.qc.ca
Courriel du préventionniste : tpissem@lac-aux-sables.qc.ca
Téléphone : 418-323-2112 (bureau municipal)

Service Incendie Secteur Est de Mékinac



Lac-aux-Sables



Notre-Dame-de-Montauban



Rivière-à-Pierre

Récolo

Pis ça... ça se récupère ?

Bouteille de nettoyant ménager, contenant. Boîte de pizza, emballage. Circulaire, imprimé.
Si ça entre dans l'une de ces catégories, ça va dans le bac de récupération.

👉 Contenants, emballages, imprimés = bac de récup.

Le tri devient enfin simple et sans casse-tête. Plus besoin d'hésiter longtemps devant le bac : si ça correspond à l'une de ces trois catégories, c'est la bonne place.

Résultat ?

- ✓ Moins d'erreurs
- ✓ Plus de matières bien recyclées
- ✓ Un geste facile à intégrer au quotidien

Un doute ? Pensez-y simplement : Est-ce un contenant, un emballage ou un imprimé ? → Si oui, bac de récupération.

⚠ À retenir : quelques exceptions

Aérosols, styromousse (emballages de protection) et emballages en plastique biodégradables et compostables → ne vont pas dans le bac.

Une hésitation ? L'appli Ça va où ? vous aide à trancher.



Collecte des encombrants

Les encombrants sont des objets volumineux qui ne peuvent être ramassés lors de la collecte régulière des déchets.

- ✓ **Matières acceptées**
 - Meubles, divans, tables, matelas
 - Métaux et réservoirs d'eau chaude vides
 - Branches d'arbres attachées en fagots (environ 4 pieds de longueur)

📌 **À retenir**

- Déposer les encombrants en bordure de rue la veille de la collecte.
- Maximum de 3 m³ par adresse.
- Chaque objet doit peser moins de 45 kg (100 lb).
- Les encombrants placés dans une remorque ne seront pas ramassés.

✗ **Matières interdites**

Électroniques, pneus, bois de construction, portes, vitres, miroirs, réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, bonbonnes de propane, peinture, matières dangereuses, blocs de béton, bardeaux d'asphalte et autres matériaux similaires.

Merci de respecter ces consignes afin de faciliter le déroulement de la collecte.

Vie communautaire

Retour en image des événements communautaires du dernier mois

1^e édition du Relais pour la vie à Rivière-à-Pierre

Merci pour votre participation



BBQ de la municipalité



Lors du BBQ annuel de la Municipalité, nous avons eu la chance de profiter de l'animation offerte par Lebel Éclat ainsi que de la présence de Mitaine le chat, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette belle journée remplie de sourires, de plaisir et de convivialité. Nous vous souhaitons un merveilleux été et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine ! ☀️

Vie communautaire

Yourte



Heures d'ouverture
Tous les jours de 8h30 à 18h30

Bibliothèque



Heures d'ouverture
Les mardis de 13 h 30 à 14 h 30

Centre du Granite

Heures d'ouverture
Tous les jours de 9h00 à 16h00

Horaire des messes

Dimanche le 12 et le 26 juillet à 11h15
À l'église

Activités à l'église – Été 2026

Du 5 juillet jusqu'à la fin septembre, l'église sera ouverte aux visiteurs tous les jours de 13 h à 16 h. Vous pourrez y découvrir l'exposition « Souvenirs du Couvent » ainsi que le bazar.

Chaque vendredi à 19 h 30, un temps de prière et de récitation du chapelet est offert à tous. Venez vous joindre à nous pour prier pour nos malades, nos familles et nos enfants. Un moment de recueillement, de paix et de partage.

Bienvenue à tous!

Monique Bisson – Pastorale



RIVIÈRE-À-PIERRE
ACTIVITÉ FAMILIALE EN PLEIN AIR

2 DATES À NE PAS MANQUER !

13 JUILLET 2026
OTJ
9 h 15 à 10 h 45

6 AOÛT 2026
OTJ
9 h 15 à 10 h 45

Beau temps, mauvais temps, L'ACTIVITÉ AURA LIEU !

INSCRIPTION SUGGÉRÉE !
Courriel : unitemobile@san@gmail.com
Boîte vocale : 418-283-3599

UNE INITIATIVE DE LA TABLE 0-5 ANS DE PORTNEUF

Invitation à la POPULATION!

ATELIER SUR L'UTILISATION D'UN EXTINCTEUR

16 JUILLET PROCHAIN
13 H 30

À LA SALLE MUNICIPALE

NOUS INVITONS LA POPULATION À APPORTER LEUR BONHOMME LES POMPIERS POURRONT FAIRE LA VÉRIFICATION AVEC VOUS !

INCENDIE SERVICE INCENDIE SECOURS SECURITE

ATELIER OFFERT PAR LE SERVICE INCENDIE SECTEUR EST MÉKINAC

La prévention, notre priorité!

MÉCHOUI ANNUEL DE LOTJ

18 JUILLET **20 ANS** DU PRÉAU ça se fête!

14 h Spectacle pour enfant GRATUIT!
ENTRÉE UN SPECTACLE JEUNESSE POUR TOUTE LA FAMILLE

18 h MÉCHOUI

20 h Musique avec RENEGADE

20\$ CARTE EN VENTE À LA COOP OU AUPRÈS DU COMITÉ

Informations AUDREY 581-990-5111

La IPA en BALADE
Match HORS SAISON
Vendredi 17 Juillet

Municipalité Rivière-à-Pierre
Adresse : 830 Rue Principale, Rivière-à-Pierre, QC G0A 3A0

- GRATUIT -
Entrée : 18H30
Début : 19H00

Rivière-à-Pierre une histoire de cœur

Suivez-nous !
Improvisation Portneuf Alouette

JARDIN COMMUNAUTAIRE!

PARCELLE DISPONIBLE

SEMER PARTAGER RÉCOLTER

POUR RÉSERVATION, VEUILLEZ CONTACTER

Sara Bouchard
418-323-2112 poste 27

agent@riviereapierre.com

Les loisirs et culture de R-A-P

Camps les *Primitifs*

Début des activités le 1er juillet

Pour qui ?

Enfants de 8 ans et + , adultes accompagnés d'un enfant sont les bienvenus!

Quand ?

Les mercredis de 18h à 19h30

Où ?

Aux chutes de la marmites

Inscriptions :
agent@riviereapierre.com



CLUB DE MARCHE

Tous les mercredis à 17h00

Point de départ : Parc Lacrouzette

Parcours pour tous les niveaux

Inscription : agent@riviereapierre.com

Début : 1er juillet 2026

GRATUIT

BALLE MOLLE

Perfectionne tes habiletés,
amuse-toi et progresse !



TOUS LES JEUDI
à compter du
25 JUIN



18H30
À 19H30



AVEC
ÉVANS JR
CAUCHON



NOUVEAU — JEUDIS LACROUZETTE



Spectacles **GRATUITS** tout l'été au parc Lacrouzette !

🎵 Programmation complète à venir sur notre page Facebook

🍷 Service de bar sur place

🛍️ Artisans locaux pour agrémenter vos soirées

Au plaisir de vous y voir en grand nombre !

Dès l'automne, une belle programmation sportive vous attend. Restez à l'affût dans le prochain Ripierrois pour les inscriptions !



Chronique de la FADOQ

Défi 1000 Observations Rivière-à-Pierre

« *Parlons Nature* » vous invite à un défi de science participative.

Vous aimez photographier la nature qui vous entoure? Participez à notre défi!

L'objectif : Cartographier la faune et la flore de notre territoire (plantes, oiseaux, insectes, champignons, mammifères) pour suivre son évolution. Notre premier but : atteindre 1000 observations d'ici le **1er mai 2027** !

Les résultats seront présentés au printemps 2027.

Comment participer ?

- Prenez une ou plusieurs **photos** pour chaque espèce ou faites un enregistrement sonore. Vos **archives** et photos passées qui dorment dans votre téléphone comptent aussi.
- Partagez : **Téléversez** le tout sur l'application gratuite **iNaturalist**.
- Vos observations prises sur le territoire de **Rivière-à-Pierre** s'ajoutent automatiquement au défi.

Pas besoin d'être un expert : l'application et la communauté vous aident à identifier les espèces !

Pour rejoindre le défi et suivre les observations en direct:



ou cherchez le projet **Parlons Nature - Défi 1000 Observations Rivière-à-Pierre** sur iNaturalist.

Pour télécharger l'application iNaturalist:



<https://www.inaturalist.org/home>

SORTIE À VÉLO



C'est le temps de se mettre en forme pour la sortie à vélo de septembre. Nous irons à St-Raymond par la piste cyclable, dans la féerie des couleurs d'automne. Ceux qui le désirent pourront retourner à Rivière-à-Pierre le jour même; certains prévoient se louer une chambre au Roquemont pour ne retourner que le lendemain. Chacun fera sa réservation.

Quand? Les samedi-dimanche 26-27 septembre.

Coût? Chacun payera les frais qu'il encourra.

Pour informations s'adresser à d'Édith Boivin, 581-568-8828 ou editha39@hotmail.com

Sortie aux Fêtes de la Nouvelle-France – Québec

Venez vivre avec nous un événement historique et ludique célébrant l'époque de la Nouvelle-France! Profitez d'animations historiques, d'expositions, d'artisans et d'une foule d'activités présentées au cœur du Vieux-Québec.

Date : Jeudi 6 août 2026

Départ : 9 h, du parc Lacrouzette (en face de la mairie)

Retour : En soirée

Transport : Covoiturage

- Le Club versera 100 \$ à chaque conducteur transportant trois passagers.
- Les passagers partageront les frais de stationnement.

Coût :

- Chaque participant assume ses dépenses (prévoir au moins un repas).
- Le médaillon donnant accès aux activités immersives est offert au coût de 17,40 \$ + taxes.

Inscriptions :

Jusqu'au 31 juillet 2026, auprès d'Édith Boivin

581-568-8828

editha39@hotmail.com

Pour en savoir plus sur les Fêtes de la Nouvelle-France, visitez : <https://nouvellefrance.qc.ca/>.



Babillard



CTRP
Corporation de transport régional de Portneuf

NAVETTE OR 2026

Transport collectif –
intermunicipal et interrégional

**DÉPART AU
PARC LACROUZETTE**
1 fois par mois !

DÉPART À **8h** | RETOUR VERS **16h30**

LES MERCREDIS :

- 13 mai
- 10 juin
- 8 juillet
- 12 août
- 9 septembre
- 7 octobre
- 11 novembre
- 9 décembre

2 ARRÊTS POSSIBLE :

- CENTRE D'ACHAT (PLACE LAURIER)
- VIEUX QUÉBEC

RÉSERVER VOTRE PLACE :
418-337-3686

Nous avons des billets à la municipalité.

- **4.50\$** si vous achetez à l'avance
- **5\$** comptant le matin même



Collecte de goupilles Chevaliers de Colomb

Les Chevaliers de Colomb poursuivent leur collecte de goupilles de canettes afin de soutenir leurs oeuvres communautaires.

Conservez et remettez vos goupilles en aluminium. Chaque petit geste compte!

Dépôt des goupilles au bureau de la municipalité.

Merci de votre générosité!

M A R C H É BONICHOIX

Coopérative d'alimentation de Rivière-à-Pierre

OFFRE D'EMPLOI

Assistant(e)-gérant(e)

Coopérative d'alimentation de Rivière-à-Pierre

La Coopérative est à la recherche d'une personne dynamique, fiable et ayant le sens du service à la clientèle pour se joindre à son équipe.

Nous offrons :

Poste permanent (32 à 35 h/semaine)

Salaire de 18 \$ à 21 \$/h, selon l'expérience

Formation rémunérée

Milieu de travail humain et collaboratif

Disponible une fin de semaine sur deux.

Profil recherché :

Expérience en commerce de détail (un atout), autonomie, esprit d'équipe, sens de l'organisation et disponibilité une fin de semaine sur deux.

Date limite pour postuler : 10 juillet 2026

✉ Faites parvenir votre candidature à Maryse Pleau : cooprap@telus.net

Joignez-vous à une équipe accueillante et contribuez à un service essentiel pour notre communauté!

Points de distribution – Le Ripplierois

- COOP Bonichoix
- Bureau municipal

Vente de Garage

Du 19 juillet au 1er août
et du 5 au 7 septembre.

Aucune demande de permis n'est
nécessaire.














Bonne vente à tous!

Bottin des numéros utiles















Service	Numéro
Municipalité de Rivière-à-Pierre	418 323-2112
Association des chalets	418-561-2382
Bibliothèque municipale	418 323-2112 poste 27
Bureau de poste	418-323-2401
Caisse Desjardins	418-337-2218
Centre culturel et patrimonial de R-A-P	418-323-2331
CLSC / Centre de santé / Prise de RDV	418 337-4611 / 418-666-7525
Club de carte	418-323-2489
Comité artisanat	418-476-3063
Comité cuisine gourmande	418-575-1398
COOP Bonichoix	418-323-0101
École primaire	418 323-2186
FADOQ - Section locale	581-658-8828
Hydro-Québec (pannes)	1 800 790-2424
Info-Santé	811
Loisirs et culture	418 323-2112 poste 27
Office municipal d'habitation	418-284-0016
OTJ	418-323-2930
Service incendie (non-urgence)	818-529-1222 / 418-507-4282
Sûreté du Québec - poste MRC	310-4141
Urgence (police, incendie, ambulance)	911
VIA Rail	1-888-842-7245

Calendrier des activités

Juillet 2026

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
		1 	2 	3  	4	5
6 	7 	8 	9  	10  	11	12 
13 	14 	15 	16   	17   	18 Méchoui organisé par l'OTJ  du préau	19
20	21 	22	23 	24   	25	26 
27	28 	29 	30  	31   		

Légende

 Bac brun (compost)	 Camp les Primitifs Info p.15	 Messe	 Improvisation info p.14
 Poubelle noire	 Bibliothèque	 Séance du conseil	 Unité mobile en activité info p.14
 Bac vert (recyclage)	 Jeudis Lacrouzette info p.15	 Sortie du journal municipal	
 Gros rebuts	 Balle molle info p.15	 Conférence sur l'utilisation des extincteurs info p.14	

Rivière-à-Pierre une histoire de



Bonne lecture

418 323-2112 | Municipalité de Rivière-à-Pierre | riviereapierre.com